

I-cad

5^{ÈME} ÉDITION



**SEMAINE NATIONALE DE
L'IDENTIFICATION**

DOSSIER DE PRESSE



L'IDENTIFICATION : UNE OBLIGATION LÉGALE, UN GESTE D'AMOUR.

Qu'est-ce que l'identification ?

1. C'est ce qui affirme l'identité de l'animal
2. C'est ce qui renforce le lien entre l'animal et son détenteur

Le seul moyen d'être **officiellement reconnu** propriétaire d'un chien ou d'un chat, c'est de le faire identifier, par puce ou tatouage.

C'est aussi le seul moyen **de le protéger** et **de le retrouver** plus rapidement en cas de perte ou de fugue ! L'identification est la **première étape d'une possession responsable**. Obligatoire en France, celle-ci doit être réalisée par un vétérinaire avant l'âge de 4 mois pour un chiot et de 7 mois pour un chaton.

« L'animal est aujourd'hui considéré comme un membre à part entière de la famille. La France figure dans le top 3 des pays où le taux de possession des chiens et des chats est au plus haut avec plus de la moitié des Français détenteurs d'un animal. Et c'est le chat, dont la population est en progression, qui est en tête des animaux les plus présents dans nos foyers avec près d'1,67 chat par foyer¹.

Cet engouement est illustré par la bonne santé du marché des animaux de compagnie en hausse lui aussi². Soucieux du bien-être de leur animaux, les propriétaires français n'hésitent pas à dépenser pour l'alimentation, les activités ou les soins à leur prodiguer.

En 2023, le nombre d'animaux nouvellement identifiés s'élève à 1 764 374. Sans surprise, le chiffre 817 480 reste stable chez les chiens dont la population est majoritairement déjà identifiée. Chez les chats, il est de 944 016. Si l'identification des chats libres s'améliore, grâce aux efforts menés et au renforcement du cadre législatif, les chiffres sont plus modérés chez les détenteurs. Un paradoxe au regard du marché florissant et l'engouement portés à nos félins.

La possession responsable s'exprime aussi à travers des besoins simples mais fondamentaux que sont la stérilisation, la vaccination et bien sûr l'identification.

A l'image de l'Etat civil qui permet de reconnaître légalement un individu, l'identification par puce électronique ou tatouage est aujourd'hui le seul lien officiel qui rattache l'animal à son propriétaire. Obligatoire, elle est la première étape d'une possession responsable et protectrice à même de prouver l'existence de l'animal, ses origines, d'attester des soins qu'il a reçus ou des informations qui le concernent. Ces éléments complètent sa traçabilité, indispensable en cas de cession, de perte ou de vol de l'animal.

C'est pourquoi, I-CAD, sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, poursuit ses actions de pédagogie à travers **la Semaine de l'Identification des chiens et des chats**. Cette année, notre 5^{ème} édition se tiendra du 12 au 18 juin 2023. Au fil des ans, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour sensibiliser les détenteurs d'animaux et mobiliser les professionnels aux enjeux et à l'importance de l'identification avant la période estivale malheureusement propice aux pertes et abandons.

Le Fichier National I-CAD est unique en Europe, il garantit à vie l'inscription de l'animal dans une base de données unique, propriété de l'Etat, et dont la consultation est totalement gratuite. Réjouissons-nous d'avoir un système que certains de nos voisins nous envie.

Pierre Buisson,
Dr Vétérinaire & Président du Fichier National I-CAD

¹ Etude 2020 Kantar pour la FACCO

² (+7% en 2022) - les Echos Etudes pour Promojardin-Prom'animal.

SOMMAIRE

Le dispositif 2023



- DU 12 AU 18 JUIN : UNE SEMAINE DE MOBILISATION
- LA PÉRIODE CRITIQUE EN AMONT DES CONGES D'ETE
- UNE NOUVELLE CAMPAGNE MEDIA
- UN NOUVEAU SITE : IDENTIFIER-MONANIMAL.FR
- UN PROGRAMME DE CONFÉRENCES INÉDIT
- DES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS
- UN RELAIS SUR LES RESEAUX SOCIAUX
- DES OUTILS DE COMMUNICATION
- UNE FORMATION DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS

Le soutien des partenaires



Les chiffres de l'identification



Ingenium animalis



Contacts Presse



Le dispositif 2023

— DU 12 AU 18 JUIN : UNE SEMAINE DE MOBILISATION POUR FAIRE DE L'IDENTIFICATION DES CHIENS ET DES CHATS UNE EVIDENCE

Le Fichier National I-CAD et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, organisent la 5e édition de la Semaine Nationale de l'Identification des chiens et des chats du 12 au 18 juin 2023.

Cette nouvelle édition se dote d'un nouveau slogan : « **Une obligation, un geste d'amour** » pour illustrer le « lien homme-animal », thème central du dispositif. Car si l'identification est obligatoire en France depuis 2012, elle scelle, avant tout et de façon officielle, le lien unique qui unit l'animal à son propriétaire.

I-CAD souhaite ainsi fédérer toute une communauté : propriétaires, d'animaux, futurs adoptants, professionnels de la filière « Animaux domestiques », associations et municipalité concernés par la traçabilité d'un animal afin que l'identification devienne un réflexe dans les fondamentaux du bien-être animal.

Organisée avec le soutien des actionnaires de I-CAD - le SNVEL (l'organisation professionnelle représentative des vétérinaires d'exercice libéral) et la SCC (la Société Centrale Canine) - la « Semaine Nationale de l'Identification », est l'occasion de poursuivre les actions que mènent le Fichier National tout au long de l'année afin de sensibiliser les détenteurs d'animaux à une pratique simple – qu'elle soit par puce électronique ou tatouage - mais incontournable de protection de l'animal, première étape d'une possession responsable.

En 2022, 1 764 374 animaux ont été identifiés dont 817 480 chiens et 944 016 chats.



— LA PÉRIODE CRITIQUE EN AMONT DES CONGES D'ETE

L'évènement se déroule chaque année en juin, période propice pour renforcer les actions de sensibilisation du grand public à la protection de l'animal, à la lutte contre le vol, l'abandon et les maladies liés aux voyages d'animaux... et de manière plus large à la possession responsable d'un animal.

Un grand nombre d'animaux sont encore déclarés perdus ou abandonnés lors des vacances d'été. Alors que l'identification offre plus de chances de retrouver son animal en cas de perte, la préparation des vacances estivales et l'anticipation des démarches à effectuer lors d'un voyage avec un animal sont primordiales pour un maître.

C'est le moment idéal pour I-CAD, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, les experts professionnels, mais aussi les partenaires de cette manifestation et, plus largement, pour tous les acteurs de la filière, de prendre la parole sur le sujet de l'identification.

— UNE NOUVELLE CAMPAGNE MEDIA

La Semaine Nationale de l'Identification s'articule cette année autour de 3 axes de communication pour toucher tous les détenteurs et futurs détenteurs de chiens et particulièrement de chats, ces derniers étant encore trop peu identifiés en France.

L'identification est une obligation légale, mais aussi un geste d'amour :

1. Parce que votre lien est unique, identifiez-le !
2. Pour le reconnaître entre tous, identifiez-le !
3. Pour le retrouvez, identifiez-le !

La campagne est diffusée de mi-avril à fin octobre avec comme parti-pris de mettre en évidence le lien homme-animal et le lien unique que peut avoir un détenteur avec son animal.



— UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ : IDENTIFIER-MON-ANIMAL.FR

Nouvelle ergonomie, nouvelles rubriques, le Fichier National se dote d'un nouveau site à l'occasion de cette 5^e édition : www.identifier-mon-animal.fr

Désormais futurs propriétaires et détenteurs peuvent retrouver l'ensemble des informations et démarches liées à l'identification tout au long de la vie de l'animal au sein d'une ressource unique.

- Qu'ils soient vétérinaires, municipalités, éleveurs ou ayants-droits, **les professionnels**, maillon fondamental du dispositif, peuvent consulter le Fichier d'identification, déclarer le statut de l'animal (perdu, retrouvé ou décédé) ou les cessions d'animaux. Ce nouvel espace leur permettra également retrouver rapidement toutes les informations mises à leur disposition pour contribuer aux actions de sensibilisation à l'identification des chiens et des chats.
- Le rôle des **enseignants** est également primordial dans l'accompagnement et l'éducation des plus jeunes aux enjeux de la protection et du bien-être animal. I-CAD leur a donc consacré un espace dédié où ils pourront également télécharger un panel d'outils pédagogiques.
- Les détenteurs bénéficient d'un espace personnel sur i-cad.fr pour chaque animal identifié afin de mettre à jour leurs coordonnées (comme une adresse temporaire ou définitive), déclarer la perte ou le décès de l'animal ou encore accéder aux démarches spécifiques.
- Le digital est au cœur du dispositif de la « Semaine Nationale de l'Identification ». Une rubrique est donc entièrement consacrée à l'évènement où les internautes retrouveront l'intégralité du programme et l'ensemble des contenus ponctuant cette nouvelle édition.

— DES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS

• UN PROGRAMME DE CONFÉRENCES INÉDIT

Cette année, la manifestation évolue avec une programmation de conférences à destination du grand public et des professionnels dont le thème central s'articulera autour des enjeux spécifiques du chat.

944 016 chats ont été identifiés en 2022. Pourtant, bien qu'il soit le premier animal de compagnie présent au sein des foyers français, moins d'un chat sur deux est identifié en France.

Personnalités et professionnels du monde animal reviendront sur les évolutions du lien homme-animal et les mesures déployées pour favoriser

la cohabitation en milieu urbain ou rural.

Ces conférences seront accessibles en ligne sur la chaîne [YouTube](#) et en public sous réserve d'inscription :

→ <https://identifier-mon-animal.fr/semaine-nationale-de-l-identification/participer-aux-evenements/>

- Lundi 12 juin à 18H / Live

→ **Tout savoir sur l'identification et la possession responsable d'un chien et d'un chat.**

Céline Gomis, Responsable des Relations Clients au Fichier National I-CAD, répondra à toutes les questions sur l'identification et ses nombreux bénéfices quand on est possesseur de chien et de chat. Un live 100 % dédié à l'adoption, l'identification et la possession responsable.

- Diffusion en ligne – durée : 45 minutes
- Pour s'inscrire : bit.ly/LiveIdentification

- Mercredi 14 juin à 18H30 / Conférence animée par **Claude Béata**, vétérinaire, spécialiste en médecine du comportement.

→ **Le mythe du chat décrypté par Claude Béata**

Claude Béata dévoilera les secrets du comportement du chat : comment répondre aux besoins et au bien-être de l'animal ? Comment les objets connectés peuvent-ils être un atout dans votre quotidien ? Pourquoi faire identifier son chat ? Cette conférence sera suivie d'une séance de dédicace.

- Lieu : La maison des vétérinaires, place Léon Blum 75011 Paris
- Accès gratuit au public, places limitées.
- Diffusion en ligne – durée : 45 minutes
- Pour s'inscrire : bit.ly/conferenceSNI

- Jeudi 15 juin à 10H00 / Conférence à destination des professionnels du secteur.

→ **Les chats libres ou errants en ville : Quels enjeux ?**

Cette conférence sera l'occasion d'entendre différents intervenants parler de la place du chat libre, des animaux domestiques en ville, des liens que les citoyens entretiennent avec eux. Aujourd'hui, la prolifération des chats errants notamment dans les zones moins urbanisées constitue un véritable enjeu sur le plan sanitaire mais aussi pour la préservation de la biodiversité. Il est grand temps que l'identification soit au cœur de la politique des communes. Cette conférence s'adresse aux municipalités, aux associations et aux ayants-droits comme les policiers qui sont des acteurs clés de la filière animale.

- Diffusion en ligne – durée : 60 minutes
- Pour s'inscrire : bit.ly/SNILEChat



• UN APPEL A PROJETS POUR SOUTENIR LES ACTEURS ENGAGES

Afin de promouvoir les initiatives fortes en faveur des chiens et des chats et fort du succès rencontré l'an passé, I-CAD réitère pour la seconde année consécutive un grand appel à projets d'intérêt général.

Tout organisme à but non lucratif œuvrant pour la protection et le bien-être des chiens et des chats peut présenter un projet, une idée innovante ou un concept pédagogique.

L'objectif est de concrétiser les ambitions de 3 associations en leur apportant à chacune un soutien financier de 5000€.

Cette année, deux thématiques sont à l'honneur : **le lien entre l'homme et l'animal et les actions de médiation animale.**

Les projets doivent être conformes aux conditions soumises dans la charte de participation en libre accès **sur** le site et dans l'onglet dédié. Parmi lesquelles :

- Les projets doivent être d'intérêt général en faveur des chiens et des chats et être accessibles librement ou gratuitement à tous ;
- Être suffisamment précis pour pouvoir faire l'objet d'une étude de faisabilité. Les suggestions ou idées seront disqualifiées ;
- Être compatibles avec les projets de sa ville, de sa région avec un impact réel et durable envers les chiens et les chats et les citoyens.

Les participants ont jusqu'au 28 mai 2023 pour déposer leur candidature.

Le jury, composé de professionnels, sélectionnera les projets pour la qualité et la rigueur de leurs actions :

- **Pierre Buisson**, Dr Vétérinaire Dr Vétérinaire et Président de la société Ingenium animalis,
- **Anne Daumas**, Directrice du SNVEL Syndicat National Des Vétérinaires d'Exercice Libéral,
- **Alexandre Balzer**, Dr Vétérinaire Président de la Société Centrale Canine,
- **Rémi Gellé**, Dr Vétérinaire Président d'Europetnet,
- **Jean-Luc Vuilleminot**, Cofondateur de Handi'chiens.

Les projets retenus seront dévoilés lors de la Semaine Nationale de l'Identification, entre le 12 et le 18 juin 2023.

- **UN CONCOURS PHOTOS CASTING « UNIQUE »**

I-CAD lance une nouvelle édition de son concours photo Casting afin d'élire ses futurs ambassadeurs de l'identification.

Une histoire, un caractère ou encore la relation avec son animal sont autant de liens « uniques » qui unissent le détenteur et son compagnon à quatre pattes. Ainsi, depuis le 25 avril et jusqu'au 28 mai, les possesseurs de chiens et de chats peuvent laisser libre court à leur créativité en postant la photo illustrant « **Le lien unique entre votre animal et vous** ».

Pour y participer, les détenteurs de chiens et de chats identifiés peuvent remplir le formulaire sur l'onglet dédié : <https://identifier-mon-animal.fr/casting-ambassadeurs/>.

1. A l'issue d'une première sélection, le jury composé de 9 salariés de la société Ingenium animalis qui gère le Fichier National I-CAD, désignera dès le 29 mai 40 finalistes dont 20 Chiens et 20 Chats pour être présentés au jury de personnalité et au grand public pour la sélection finale.
2. Marraine de cette édition : **Caterina Murino**, actrice, désignera 2 Chiens et 2 Chats gagnants. 1 Chien et 1 Chat seront désignés gagnants par le grand public au travers d'un sondage à vote unique pour chacune des catégories entre le 12 et le 15 juin via la page : <https://identifier-mon-animal.fr/casting-ambassadeurs/>

Les 6 gagnants, nouveaux ambassadeurs du Fichier National I-CAD, seront dévoilés lors de la Semaine Nationale de l'Identification sur les réseaux sociaux. Ils seront mis en avant lors de publications et d'illustrations tout au long de l'année sur l'ensemble des supports de communication I-CAD.



Une marraine d'exception

Propriétaire de 2 chats identifiés, Caterina Murino est très engagée pour le bien-être et la protection animale. Marraine du concours photo Ambassadeur lors de l'édition 2022, elle a souhaité réitérer l'aventure aux côtés du Fichier National I-CAD pour la deuxième année. Détentrice d'une chatte qui a eu des chatons, il est également important pour elle d'expliquer les démarches qu'elle a effectuées avant de les donner. Pour Caterina, faire identifier ses chatons était une évidence afin qu'ils aient une identité et surtout un lien avec leur futur maître !



— UN RELAI SUR LES RESEAUX SOCIAUX :

L'amplification et la viralité sont au cœur du dispositif de la Semaine Nationale de l'identification.

- Événements, animations, et prises de parole des partenaires seront relayés sur les réseaux sociaux du Fichier National I-CAD pendant toute la durée de la Semaine Nationale de l'Identification.
- Des invités (détenteurs, professionnels du secteur animalier, vétérinaires, etc.) prendront également la parole sur les réseaux sociaux autour de l'identification.

— DES OUTILS DE COMMUNICATION

Des pages dédiées :

- La semaine nationale de l'identification du chien et du chat :
<https://identifier-mon-animal.fr/semaine-nationale-de-l-identification/>
- L'identification du chat :
<https://identifier-mon-animal.fr/identification/identification-du-chat/>
- L'appel à projets :
<https://identifier-mon-animal.fr/event/appels-a-projets/>
- Casting Ambassadeurs :
<https://identifier-mon-animal.fr/casting-ambassadeurs/>

Un kit de communication afin de s'engager pour l'identification :

Sous format print et digital, un kit de communication est mis à disposition du grand public et de tous les acteurs de la campagne comprenant : affiches, flyers, outils et contenus numériques, visuels ... Ce kit de communication permettra à chacun de relayer les informations et de sensibiliser le plus grand nombre à l'identification, la possession responsable et la stérilisation des chiens et des chats en France.

Ce kit sera téléchargeable sur le site dédié « Outils de communication » **ici**

Réseaux sociaux I-CAD :

Facebook

→ www.facebook.com/IdentificationCarnivoresDomestiques/

Instagram

→ www.instagram.com/fichier_national_icad

— DES FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

I-CAD propose aux ASV (Auxiliaires Spécialisés Vétérinaires) de se former tout au long de l'année sur le sujet de l'identification mais aussi aux vétérinaires de mettre à jour leurs connaissances sur les démarches liées à l'identification. Cette formation dispensée en digital learning via la plateforme APFORM, est à destination des professionnels qui souhaitent devenir référents sur le sujet de l'identification et ses démarches. Les sujets abordés lors de la formation :

- Identifier les points critiques de l'enregistrement d'une identification
- Les obligations et les bénéfices de l'identification
- Les conseils au client dont le chien/le chat est perdu/volé/retrouvé
- Comment déclarer une morsure et une surveillance sanitaire
- Les obligations selon le statut du pays d'origine
- Et bien d'autres sujets... !

Le soutien des partenaires

Chaque année, la Semaine Nationale de l'Identification bénéficie du soutien de nombreux acteurs de la filière, également impliqués dans la pédagogie à la possession responsable d'un animal.

Ces partenaires s'engagent, aux côtés du Fichier National I-CAD et du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire à promouvoir l'évènement et à sensibiliser leurs publics à travers de nombreuses actions : campagnes sur les réseaux sociaux, newsletters, médias et affichage.

Ces partenariats de visibilité permettent de sensibiliser le plus grand nombre à l'identification des chiens et plus particulièrement des chats.



Les chiffres de l'identification

— UNE DYNAMIQUE QUI SE MAINTIENT APRES DEUX ANNEES SINGULIERES

Le nombre d'enregistrements* en 2022 s'établit à 1 764 374 chiens, chats et furets identifiés en France dont 817 480 chiens et 944 016 chats.

Un chiffre en recul par rapport à 2021 (-12,31 %) mais qui retrouve son niveau de 2019 après deux années atypiques. 2020 et 2021 ont en effet été marquées par une augmentation exceptionnelle des identifications en raison, notamment, de la hausse des adoptions pendant cette période. Sur 5 ans, la progression reste toutefois notable avec une hausse des identifications de +39,54 % depuis 2017.

*Les enregistrements regroupent les premières identifications et importations réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

— UN TOP 3 DES REGIONS EN PHASE AVEC LES TAUX DE POSSESSION EN FRANCE

L'Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie avec respectivement 198 385, 197 141 et 188 622 animaux identifiés figurent en tête des régions qui enregistrent le plus grand nombre d'identifications en France en 2022. Ces chiffres restent stables d'une année sur l'autre et correspondent aux régions où les taux de possession sont les plus élevés.

Du côté des départements, le Nord avec 63 468 animaux identifiés, le Pas-de-Calais avec 47 345, et la Guadeloupe avec 44 302 s'inscrivent également dans le top 3.

— LA DECLARATION DE PERTE

Déclarer son animal « perdu » dans le Fichier National devient un réflexe pour de nombreux détenteurs avec des indicateurs en forte hausse. Ainsi, on dénombre en 2022, 88 202 animaux déclarés perdus par leurs détenteurs soit une hausse de 39,36 % en 5 ans.

Les pertes sont déclarées notamment en Île-de-France (14 059 animaux concernés), en Nouvelle-Aquitaine (9 900 animaux concernés) et en Auvergne-Rhône-Alpes (9 667 animaux concernés),

Dans le détail, c'est l'évolution des déclarations de perte chez les chats qui est la plus significative avec 66 493 chats déclarés perdus en 2022 (soit une hausse de 9 % vs 2021 et +70,80 % depuis 2017). Chez les chiens, ce chiffre est de 21 628 en 2022 (+8 % en 2021).

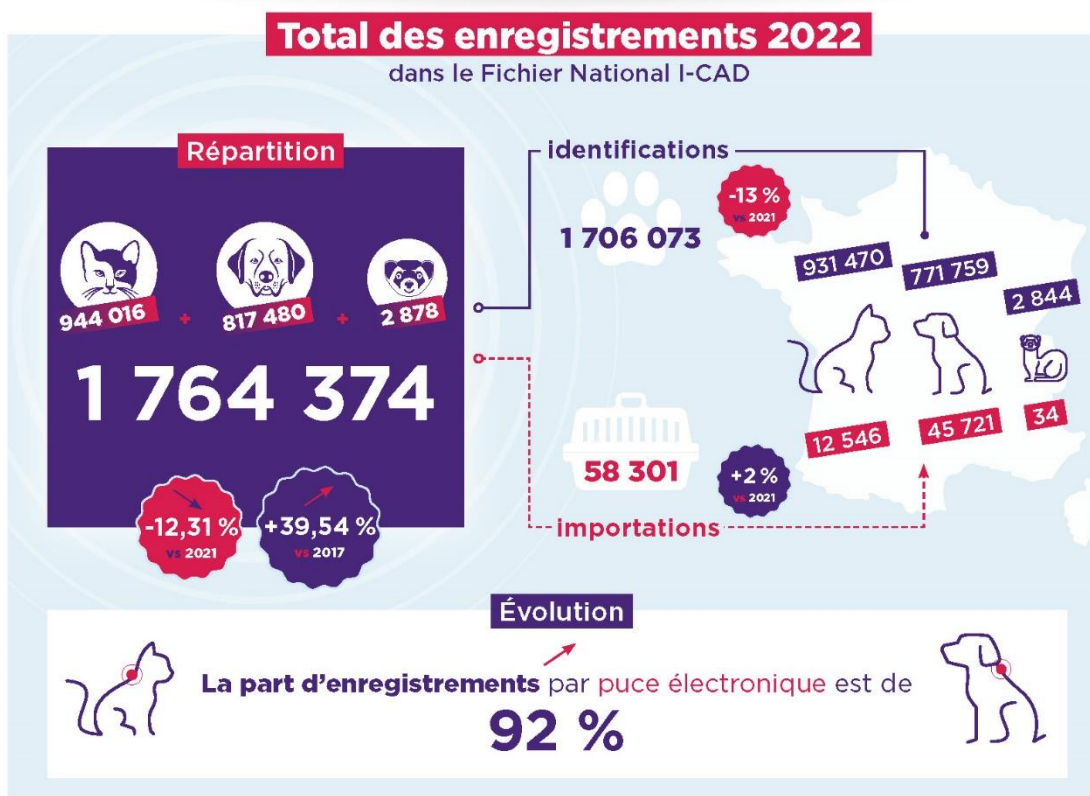
Ces chiffres confirment l'évolution et le renforcement du lien homme-

animal, ce dernier faisant de plus en plus partie intégrante de la famille. Il marque également la confiance portée par les détenteurs aux dispositifs proposés pour faciliter les recherches à l'instar du Fichier National I-CAD et à son système d'alerte perdu / trouvé « Filalapat ».

Dans la continuité des pertes, le baromètre fait également état de 52 487 animaux identifiés déclarés en fourrière pour l'année 2022 parmi lesquels 46 050 chiens et 6 776 chats. Avec, en 5 ans, des hausses respectives de +11,98 % pour le chien et +101,39 %. Ces résultats sont le signe d'une augmentation notable du nombre d'animaux identifiés corrélée à la progression de la population animale et notamment du chat.



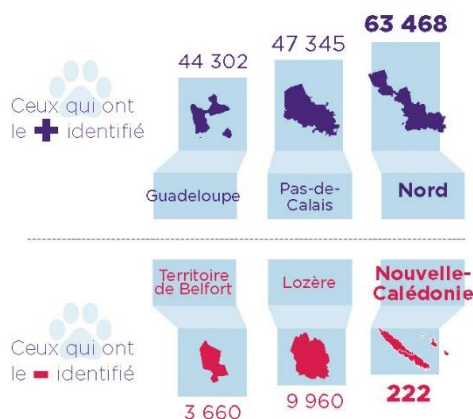
IDENTIFICATION 2022 DES CHIENS & CHATS Baromètre 2022 / Synthèse



Identification

En France en 2022

Départements



☀ Tous les chiffres par région & par départements

Âge médian



Noms les + donnés



☀ Top 10 des noms les + donnés

Les races* et apparences raciales

les + identifiées



* animaux déclarés « inscrits au LOF » (Livre des Origines Français) dans le Fichier National I-CAD

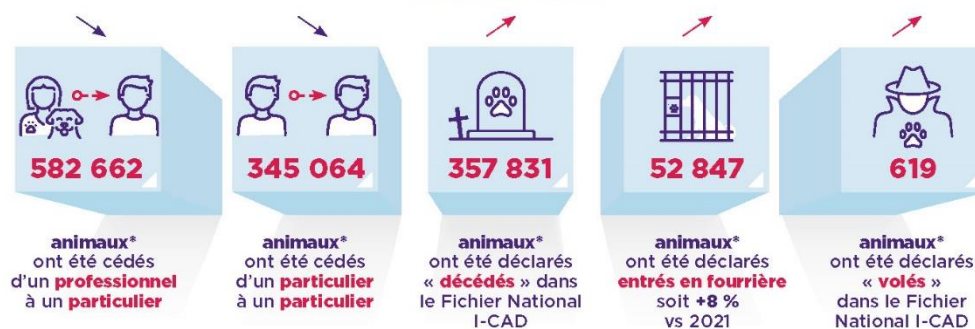
☀ Top 5 des races et des apparences raciales les plus identifiées

Répartition des identifications réalisées

par catégories de professionnels en 2022



Déclarations



— TELECHARGER TOUTES LES INFOGRAPHIES

1. Premières identifications 2022
2. Identifications par Régions 2022
3. Races & Noms 2022
4. Importations 2022
5. Population 2022
6. Population Races & Noms 2022
7. Fourrière 2022
8. Perdus, Trouvés, Retrouvés 2022

→ www.i-cad.fr/uploads/INFOGRAPHIES.BAROMETRE.I-CAD.2023.zip

Ingenium animalis

Expert de la donnée animale depuis plus de 20 ans, Ingenium animalis est en charge du Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques, I-CAD, sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Dans le cadre de ses missions, Ingenium animalis organise depuis 2019 la Semaine Nationale de l'Identification afin d'informer et de sensibiliser l'ensemble des parties-prenantes et en particulier les détenteurs ou futurs détenteurs d'animaux domestiques à l'importance et l'obligation de les faire identifier.

Détenue par deux acteurs de référence, le Syndicat National des Vétérinaires Libéraux (SNVEL) et par la Société Centrale Canine (SCC), Ingenium animalis allie une expertise reconnue en matière de gestion de données et une connaissance unique des enjeux du monde animal.

Le Fichier National I-CAD est la plus grosse base de données, tant française qu'européenne, dédiée aux animaux carnivores domestiques. Gratuit et sécurisé, ce fichier est consulté et actualisé quotidiennement par l'ensemble des acteurs de la filière concernés par la traçabilité d'un animal domestique en France (vétérinaires, éleveurs, tatoueurs, mairies, polices, gendarmeries, associations et autres ayants droits, etc.).



Contacts Presse

Un espace presse dédié à la Semaine Nationale de l'Identification est à disposition :

<https://identifier-mon-animal.fr/espace-presse/>

I-CAD

Isalyne Bourdieu
Chargée de Campagnes & Partenariats

07 78 43 99 11 – isalyne.bourdieu@i-cad.fr

Agence Maarc

Ando Razakarisoa
Consultant

09 72 22 00 68 - ando.razakarisoa@maarc.fr